



Accident lors d un demenagement

Par **thierry91**, le **27/07/2009** à **16:08**

Bonjour,

Lors de mon demenagement, un ami avec son vehicule a heurté le portail et endommagé le pilier de la maison que je louais, mon assureur me dit que c est au propriétaire de faire marcher son assurance et non a moi. Pouvez vous m eclairer a ce sujet, sachant que de son coté l ami malheureusement en cause va declarer le sinistre sur son vehicule de son coté.

Merci d avance,

Thierry